

Pourquoi pas ? La crémation se développant, l'agrandissement du Cimetière réalisé en 2007 avait largement prévu cette orientation en créant le Mur-Colombarium, le Jardin du Souvenir et la Fontaine de Dispersion.

Mais pourquoi BIGANOS supporterait-elle l'intégralité des nombreuses études lancées par la nouvelle équipe municipale ,

BIGANOS n'atteint pas les 50 crémations par an !!! C'est donc au moins à la Communauté de Communes qu'aurait-dû incomber cette charge, d'autant que le Président de la COBAN entend défendre sa position au sein du Pays du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre dans le cadre de la Grande Intercommunalité.

Certes nous disposons d'un terrain dans la périphérie de la Ville. C'est peut-être pour l'édile un moyen de le rentabiliser !!! car chez lui tout est argent...en mon bien public, sauf dans les dépenses futiles. Mais attention, le dit terrain est très proche d'habitat, quelque soit cette forme d'habitat. Rappelons qu'un Crématorium n'est pas un Cimetière et que sa création est soumise à des règles très strictes qui, nous l'espérons, seront respectées, ne serait-ce que pour les populations avoisinantes qui ont droit elles aussi au RESPECT !!!

Que le Crématorium soit implanté au Centre du PAYS c'est une éventualité, mais pas n'importe comment !!!